

Le besoin de stabilité en matière d'arrangements de sécurité témoigne également de la validité de la garantie de sécurité transatlantique. Pendant quarante ans, la sécurité européenne reposait sur l'engagement de l'Amérique du Nord à son égard. Cet engagement demeure d'une importance capitale en cette période de transition vers un nouveau cadre de sécurité pour l'Europe.

Le principe de la stabilité s'applique aussi à la question du développement institutionnel. Il y a des institutions qui comptent des membres de l'Ouest - et d'autres des membres de l'Est et de l'Ouest - dont la composition et le mandat en font d'excellentes instances pour discuter et convenir de nouveaux programmes et structures pour l'Europe.

L'OTAN, par exemple, constitue la seule organisation de sécurité qui soit composée de membres provenant et d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest. Elle demeure ainsi une garantie incomparable de sécurité en Europe. Son mandat en matière de contrôle des armements - qu'ils soient conventionnels ou nucléaires - doit être rempli avec la même vigueur dont nous avons fait preuve dans le but de maintenir un équilibre entre les forces militaires de l'Est et de l'Ouest. Mais il faudra faire plus. La définition de sécurité devrait être élargie bien au-delà de l'accumulation de soldats et d'armes afin d'englober la vérification et le renforcement de la confiance. Anciennement, l'OTAN avait une mission dont la nature était en grande partie militaire. L'OTAN d'aujourd'hui aura une mission qui reposera sur une définition de la sécurité qui va au-delà des armements et qui s'étendra aux aspects psychologiques et politiques des relations en matière de sécurité. L'utilité de l'OTAN à long terme dépendra de sa capacité de joindre une mission politique à son rôle militaire.

La stabilité exige également que l'on ait recours aux institutions déjà en place, et dont la composition est vaste, dans le but d'établir les bases d'une coopération économique et politique en Europe. Je songe en particulier à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dont les réalisations ont contribué à enhardir les peuples de l'Est à agir et dont le rôle futur peut être encore plus important puisque l'Amérique du Nord et l'Europe - de l'Est et de l'Ouest - seraient unies dans la poursuite d'objectifs communs et la quête de valeurs communes. Il faut trouver des moyens d'institutionnaliser, de politiser et d'élargir davantage le rôle que la Conférence aurait à jouer dans une Europe nouvelle. C'est au sein de la Conférence que doivent se dessiner les plans de la nouvelle architecture européenne.

J'aimerais parler brièvement de la réunification de l'Allemagne. La division de l'Europe a sa source dans la division de l'Allemagne. Tant que l'Allemagne demeurera divisée, l'Europe aussi le demeurera. Une fois l'Allemagne unifiée et libre, l'Europe aussi deviendra libre et unifiée.

Le Canada, tout comme l'OTAN, a toujours appuyé la réunification pacifique de l'Allemagne. Nous l'appuyons aujourd'hui encore. Une réunification qui s'effectue pacifiquement, démocratiquement et en accord complet avec les dispositions de l'Acte final d'Helsinki peut engendrer la paix et la prospérité pour l'Europe toute entière.